



# Groupe de travail TMD

19 septembre 2013

# Rappel des missions

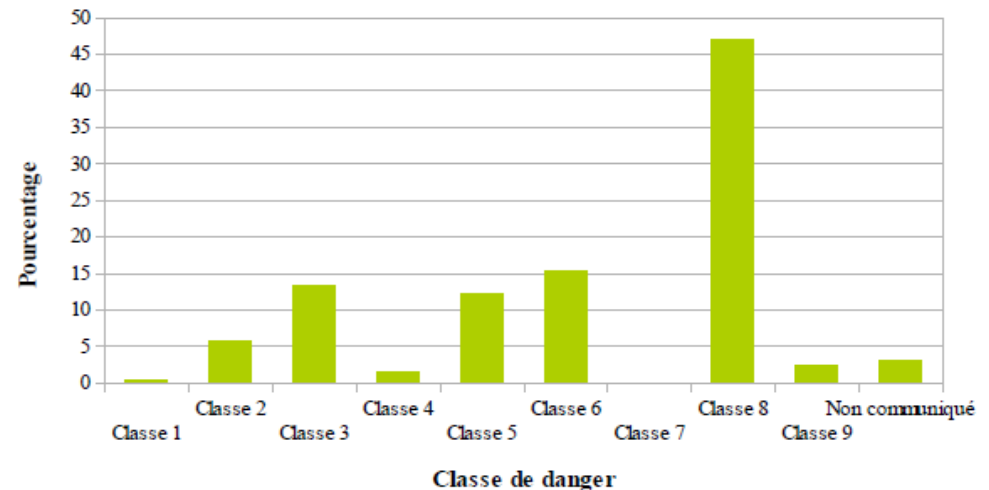
- Compléter la quantification des flux
- Travailler sur les points noirs
- Réfléchir aux itinéraires et aux horaires de circulation pour le TMD
- Harmoniser, si besoin est, les arrêtés de circulation
- Contribuer au Livre Blanc sur la logistique
- Réaliser des propositions pour la suite des travaux à mener

# La quantification des flux

## Industriels :

- 75 entreprises interrogées, 95 % de retour
- 1,2 millions de tonnes/an en circulation dans la région, 94 % des flux générés par 9 entreprises
- 80 % circulent par le Nord-Ouest de la région grenobloise
- Matières les plus représentées : les corrosives, les toxiques et les liquides inflammables.
- Les expéditions : 72 % et les réceptions : 28 %

Part de la classe de danger dans les transports de matières dangereuses dans le périmètre d'étude



# La quantification des flux

## Stations-service :

- 59 stations interrogées, 59 % de retour
- 260 000 m<sup>3</sup> de carburants et de butane/propane par an en circulation
- 97 % des flux passent par le Nord-Ouest

# La quantification des flux

## *Distributeurs de fioul :*

- 7 entreprises interrogées, 71 % de retour
- 870 m<sup>3</sup> de stockage, 133 000 m<sup>3</sup> de fioul en circulation par an
- 100 % des flux passent par le Nord-Ouest

## *Pour tous :*

Circulation en semaine (du lundi au vendredi) et en journée (7h/18h, sauf quelques industriels qui ouvrent vers 4h30-5h)

# Les points noirs

- Le restaurant routier de Voreppe : problème de stationnement des poids-lourds
- L'aire de lavage des citernes TMD de Fontaine : menacée de disparition (procédure d'expropriation en cours)
  - Possibilité de créer une aire multiservices (stationnement, restauration, lavage)
- L'aménagement de la Rocade Sud

# Réflexions sur les itinéraires et les horaires de circulation pour le TMD

## État des lieux des territoires ayant mené des réflexions sur la mise en place d'un plan de circulation TMD

- 12 entretiens
- Villes étudiées : Saint-Étienne, Marseille, Dunkerque, Toulouse, Lyon, Grasse, Le Havre, Paris.
- Lyon : seul territoire à avoir mis en place un plan de circulation routier des matières dangereuses pour le TMD
- Grasse : mène actuellement les mêmes réflexions que dans la région grenobloise

# Réflexions sur les itinéraires et les horaires de circulation pour le TMD

## *Connaître les problématiques et attentes des acteurs*

- Organisation de deux réunions : l'une avec les principaux générateurs de flux, l'autre avec les principaux transporteurs
- Objectif de ces réunions est de connaître :
  - leurs organisation de travail et leurs préoccupations
  - leurs avis sur les questions de l'aire multiservices, les itinéraires et les horaires de circulation TMD
  - et leurs propositions



# Réflexions sur les itinéraires et les horaires de circulation pour le TMD

	<b>S.P.P.P.Y.</b>	<b>Générateurs de flux</b>	<b>Transporteurs</b>
<b>Préoccupations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer la sécurité des populations et de l'environnement</li><li>- Maîtriser la circulation des MD</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ne pas connaître d'accident lors du transport (ils sont coresponsables)</li><li>- Horaires de chargement et de déchargement des poids-lourds</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Livrer à temps leurs clients</li><li>- Condition de circulation : saturation du trafic dans l'agglomération grenobloise<ul style="list-style-type: none"><li>- Défaut important de signalétique</li><li>- Manque de places de stationnement</li></ul></li><li>- Disparition de la seule station de lavage de l'agglomération</li></ul>

# Réflexions sur les itinéraires et les horaires de circulation pour le TMD

	<b>S.P.P.P.Y.</b>	<b>Générateurs de flux</b>	<b>Transporteurs</b>
<b>Avis sur la question de l'aire multiservices</b>	Nécessité de maintenir une aire de lavage en fonctionnement ou de créer une aire multiservices	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité au minima d'une aire de lavage</li> <li>- Favorable à l'idée d'une aire multiservices</li> </ul>	Favorables car cela réglerait le problème de la station de lavage de Fontaine et du stationnement
<b>Avis sur la question des itinéraires de circulation</b>	Nécessité de mettre en place des itinéraires afin d'assurer la sécurité des populations et de l'environnement	Pas de préoccupation particulière sur les itinéraires	Pas défavorables à l'idée bien qu'ils soient déjà plus ou moins contraints par l'environnement géographique
<b>Avis sur la question des horaires de circulation</b>	Nécessité de réguler le trafic pour ne pas retrouver aux heures de pointe des poids-lourds dans les bouchons	Pas de préoccupation particulière sur les horaires mais attention aux contraintes d'organisation dans les usines	Défavorables quant à la mise en place d'horaires dans la mesure où ils sont déjà fortement contraints

# Réflexions sur les itinéraires et les horaires de circulation pour le TMD

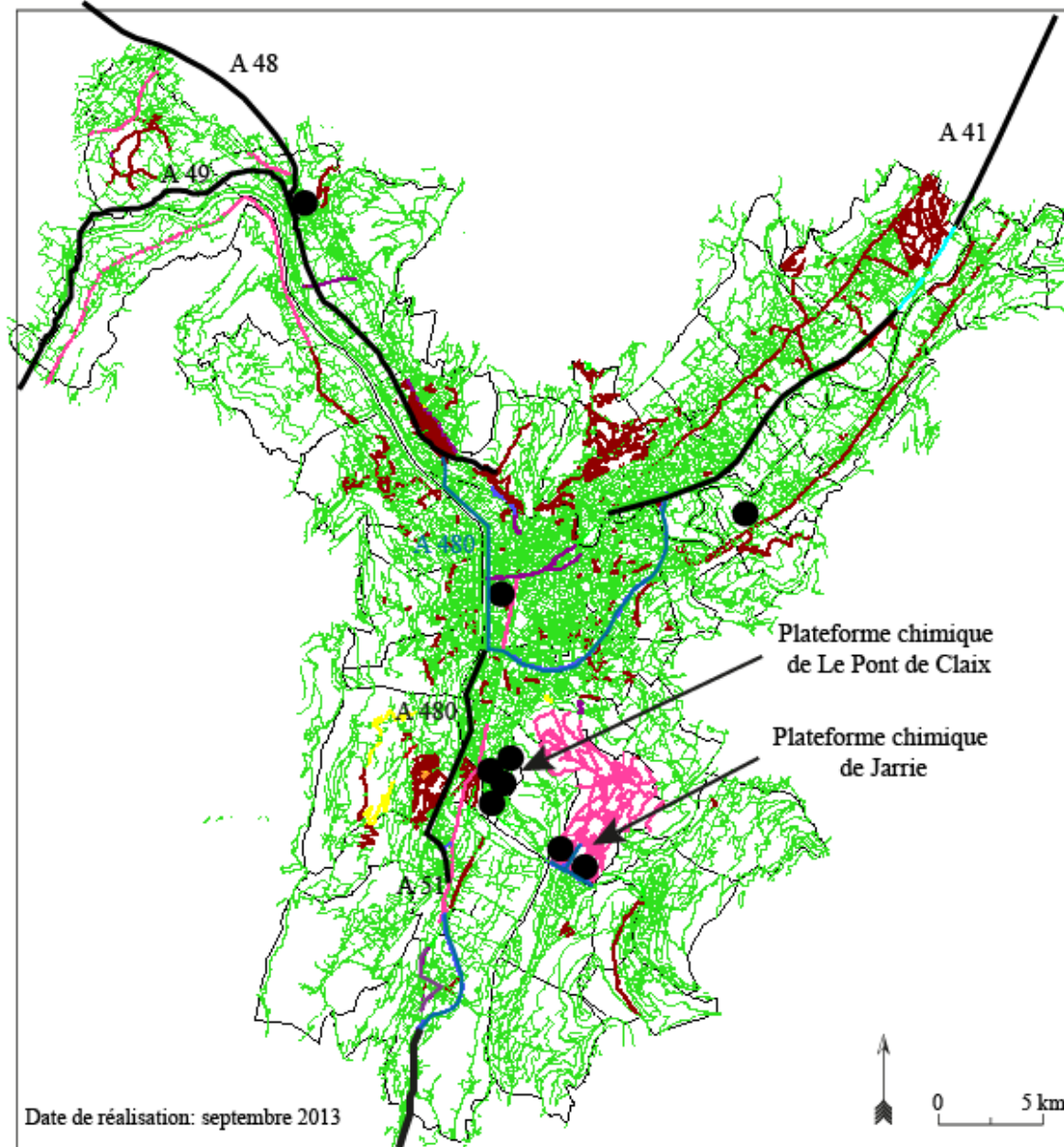
	S.P.P.P.Y.	Générateurs de flux	Transporteurs
Propositions	Mise en place d'itinéraires et d'horaires de circulation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Confiner les poids-lourds sur des voies de circulation et laisser libres la bande d'arrêt d'urgence et l'accès pour les pompiers</li><li>- Mettre en place des panneaux d'affichage afin d'indiquer les itinéraires et horaires</li><li>- Localisation de l'aire de lavage : proche des plateformes de Jarrie et Le Pont de Claix ou aux alentours du péage de Voreppe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elargissement des horaires de chargement et de déchargement dans les usines</li><li>- Panneaux d'affichage pour indiquer les itinéraires</li></ul>

# L'harmonisation des arrêtés de circulation











## Collecte des arrêtés de circulation

- Arrêtés de circulation pour les poids-lourds en général et le TMD en particulier
- Récolte auprès des 50 communes, de la Préfecture, du Conseil Général de l'Isère et de la DIRCE
- Obtention de 282 restrictions de circulation
- Réalisation d'une cartographie grâce à MapInfo
- Analyse par zone géographique (Nord/Ouest de la région grenobloise, Nord/Est, Grenoble et communes limitrophes et Sud)

# LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS LA RÉGION GRENOBLOISE

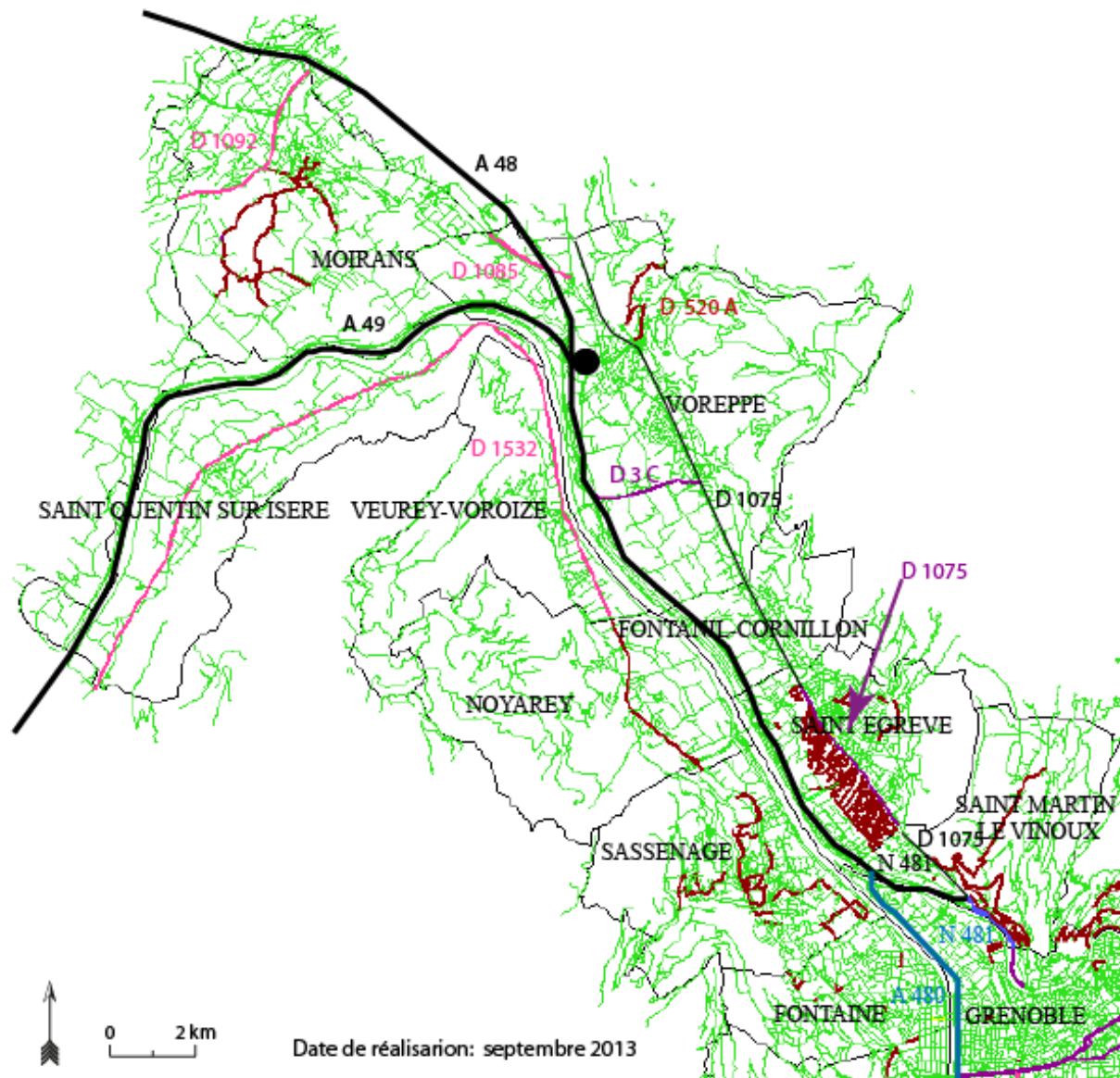


Date de réalisation: septembre 2013

-  Autoroutes
-  Les principaux industriels générateurs de flux
-  Aucune restriction de circulation
-  Interdiction de circulation ou limitation de tonnage + limitation horaire
-  Limitation horaire
-  Interdit au TMD
-  Interdit au transit
-  Interdiction de circulation ou limitation de tonnage
-  Itinéraire conseillé
-  Itinéraire obligatoire

Auteur: DREAL / UT 38 / Violaine TANTOT

# LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS LE NORD/OUEST DE LA RÉGION GRENOBLOISE

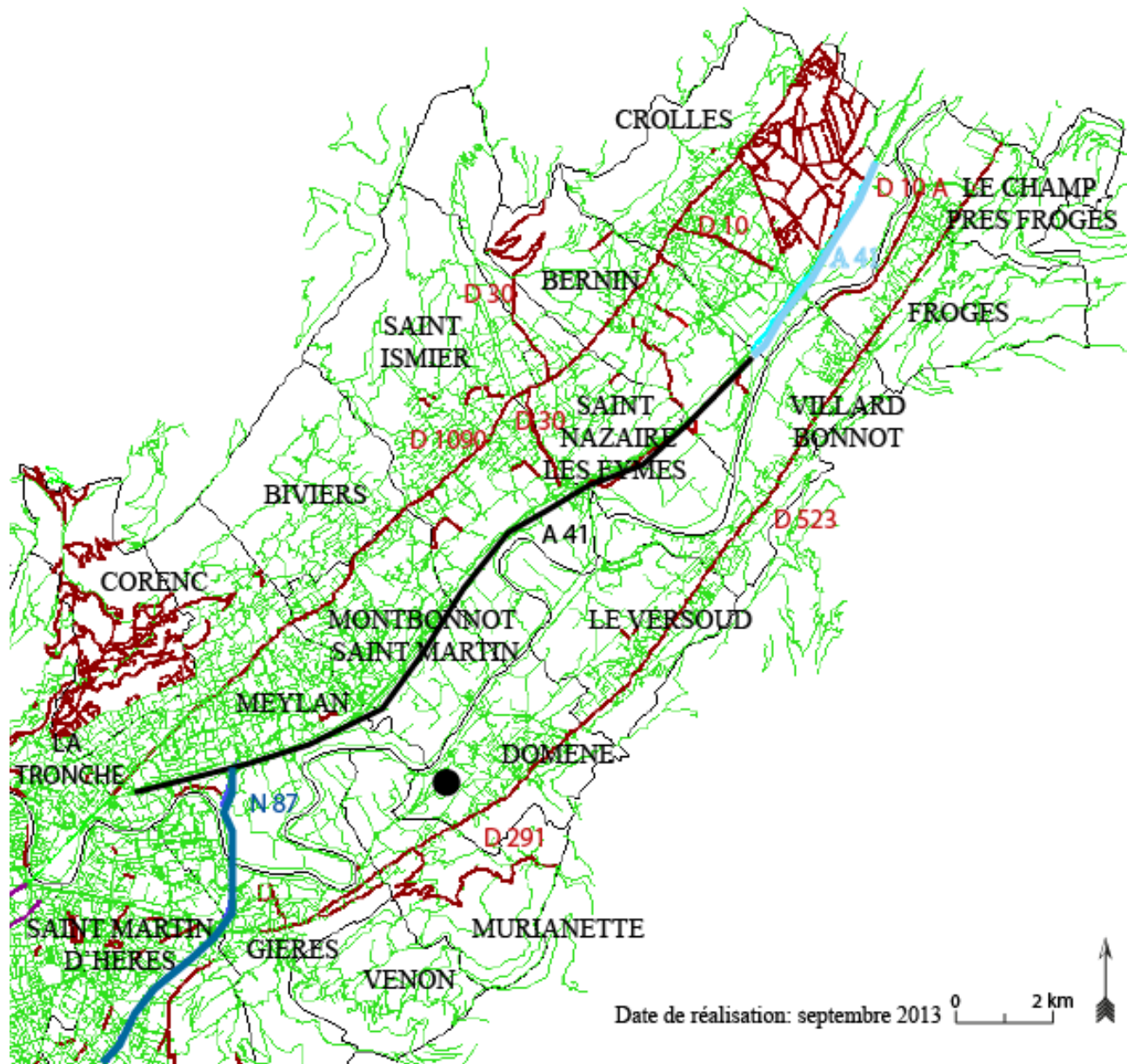








Date de réalisation: septembre 2013

- Voie départementale 1075
- Autoroutes
- Les principaux industriels générateurs de flux
- Aucune restriction de circulation
- Interdiction de circulation ou limitation de tonnage + limitation horaire
- Interdit au TMD
- Interdit au transit
- Interdiction de circulation ou limitation de tonnage
- Itinéraire obligatoire

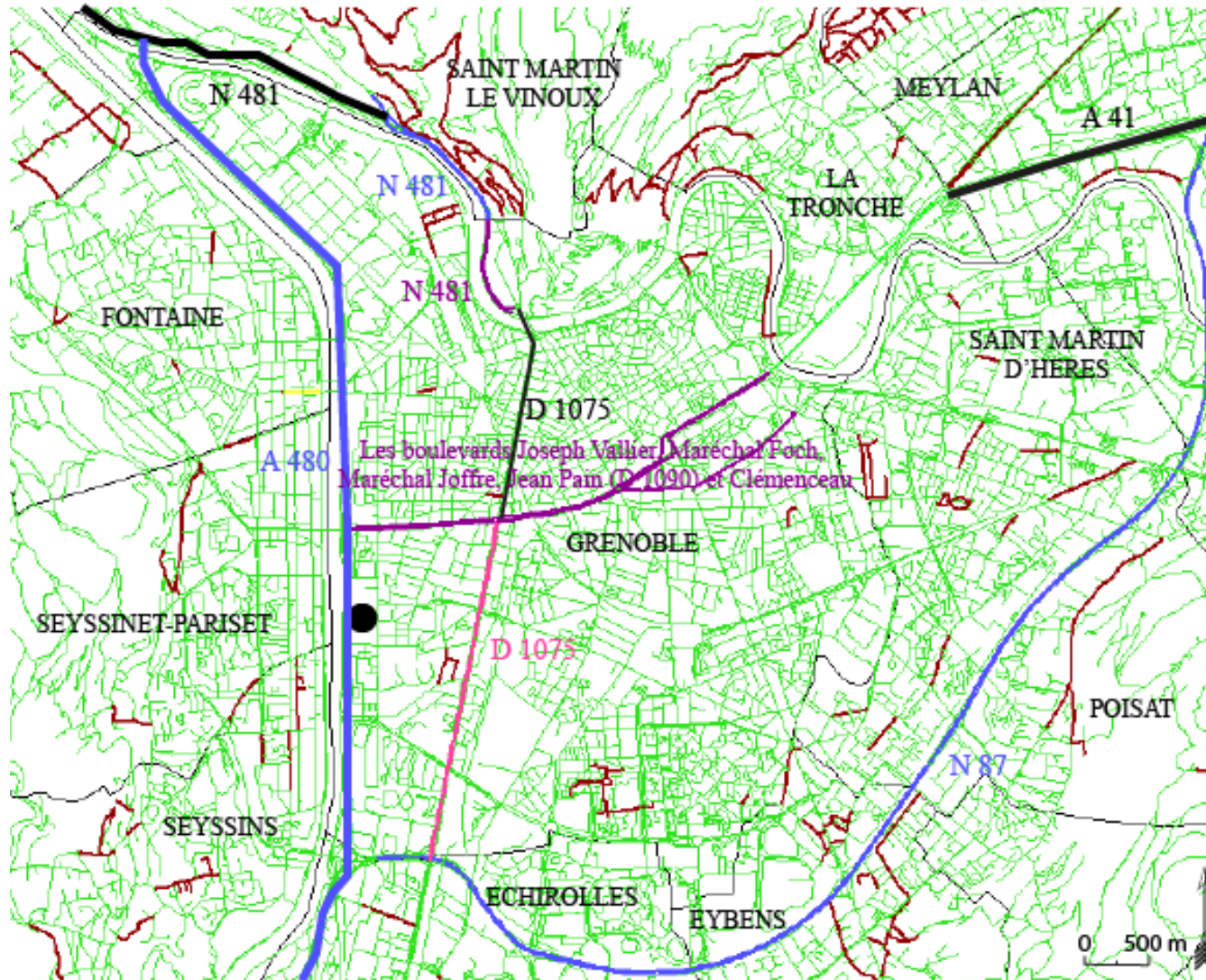
Auteur: DREAL / UT 38 / Violaine TANTOT

# LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS LE NORD/EST DE LA RÉGION GRENOBLOISE



-  Autoroutes
-  Les principaux industriels générateurs de flux
-  Aucune restriction de circulation
-  Interdiction de circulation ou limitation de tonnage
-  Itinéraire conseillé
-  Itinéraire obligatoire

# LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION A GRENOBLE ET DANS LES COMMUNES LIMITOPHES



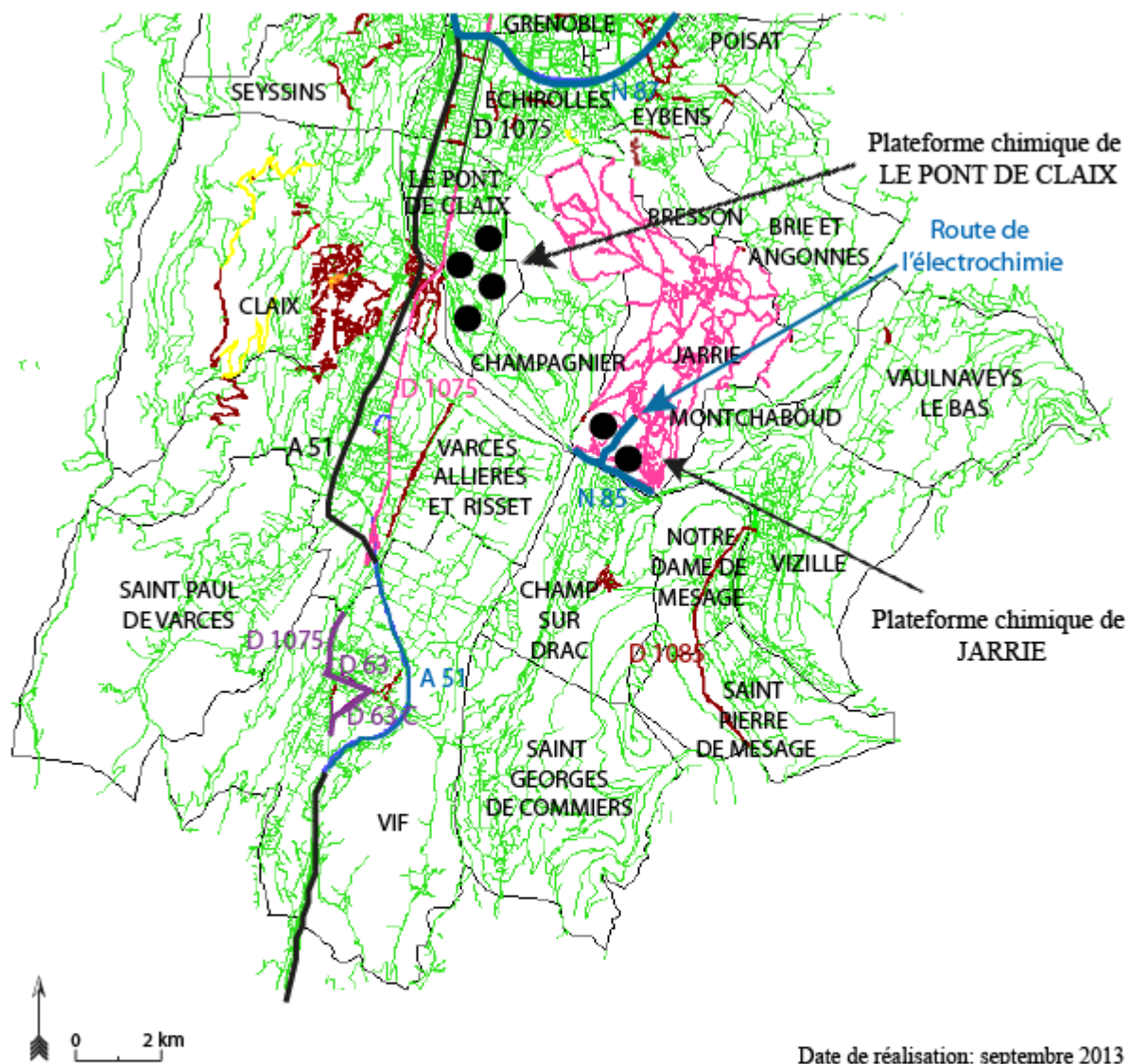
- Autoroutes
- Les principaux industriels générateurs de flux
- Aucune restriction de circulation
- Interdiction de circulation ou limitation de tonnage + limitation horaire
- Interdit au TMD
- Interdit au transit
- Interdiction de circulation ou limitation de tonnage
- Itinéraire obligatoire

Date de réalisation: septembre 2013










Auteur: DREAL / UT 38 / Violaine TANTOT



# LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION DANS LE SUD DE LA RÉGION GRENOBLOISE



Date de réalisation: septembre 2013

-  Autoroutes
-  Les principaux industriels générateurs de flux
-  Aucune restriction de circulation
-  Interdiction de circulation ou limitation de tonnage + limitation horaire
-  Limitation horaire
-  Interdit au TMD
-  Interdit au transit
-  Interdiction de circulation ou limitation de tonnage
-  Itinéraire obligatoire

# L'harmonisation des arrêtés de circulation

## Bilan :

- Pas d'incohérence majeure
- Desserte : arrêtés pas assez restrictifs pour empêcher la circulation dans les zones vulnérables mais tendent à favoriser les grands axes
- Transit : obligation de circuler sur l' A 480, la nationale 87 (Rocade Sud) et l'échangeur de l' A 41

# L'harmonisation des arrêtés de circulation

## *Bilan (suite) :*

- Peu de restrictions réglementant le TMD spécifiquement (7 arrêtés)
- Nécessité d'interdiction de la circulation sur la D 1075, de Voreppe à Vif ?

# La contribution au Livre Blanc sur la logistique en ville

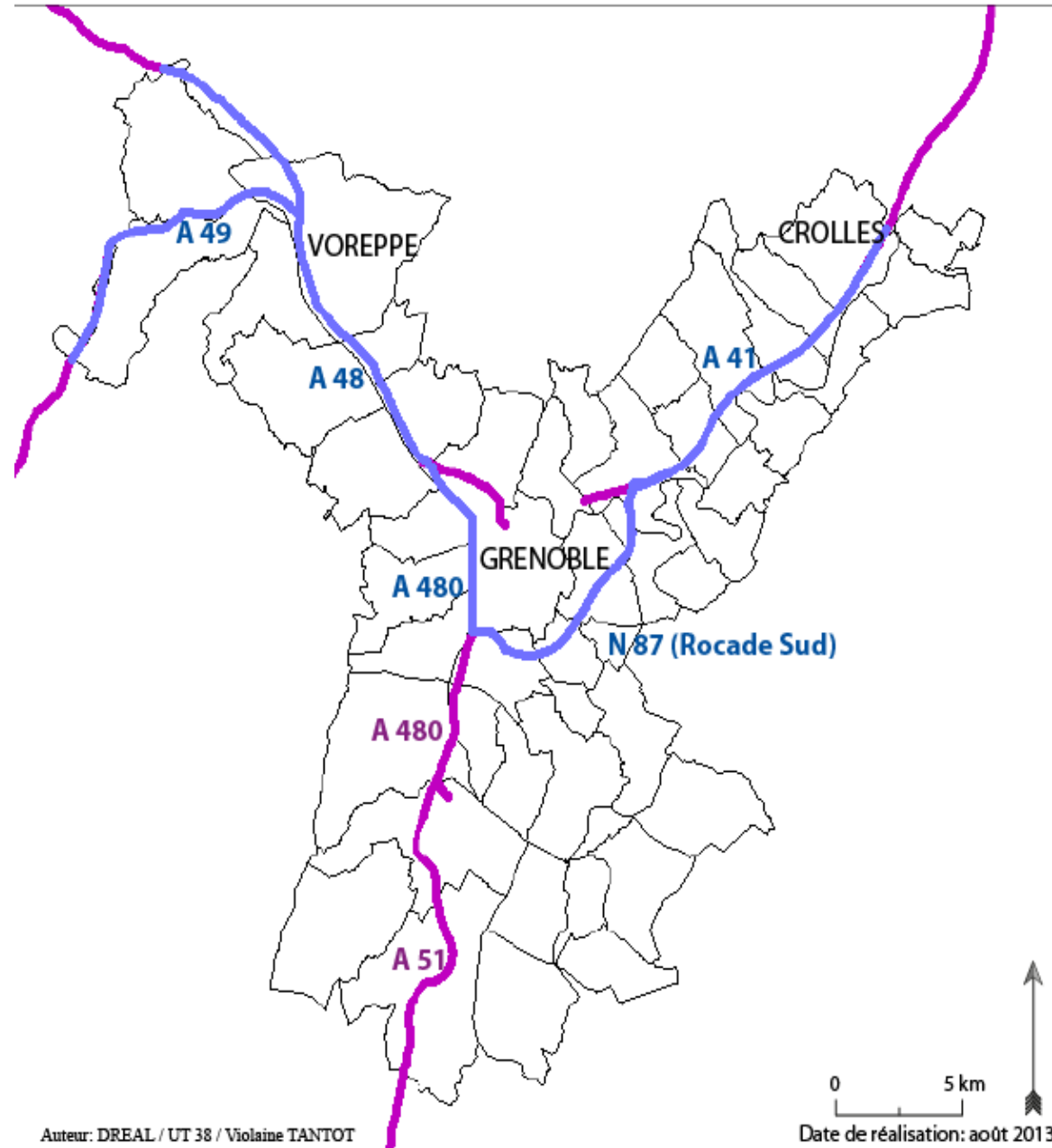
- Participation aux séminaires organisés par La Métro, le SMTC et l'EPSCOT
- Contribution à la rédaction du Livre Blanc sur le volet TMD

# Propositions pour la suite des travaux à mener

## *Propositions pour les itinéraires de circulation*

- Itinéraire pour le transit
- Itinéraires pour la desserte des principaux industriels générateurs de flux

# PROPOSITION D'ITINÉRAIRE DE CIRCULATION POUR LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES EN TRANSIT

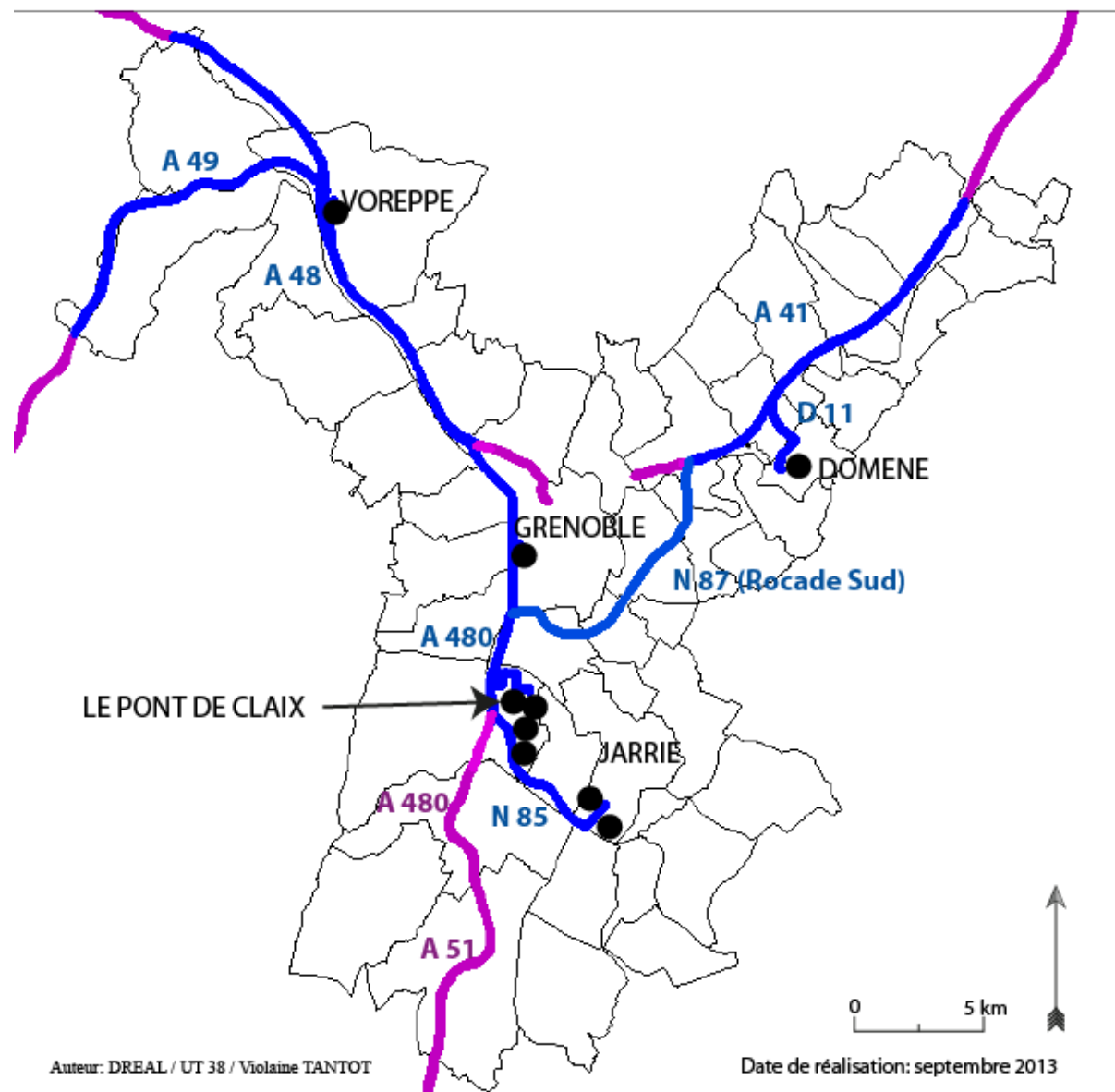


Auteur: DREAL / UT 38 / Violaine TANTOT

Date de réalisation: août 2013

- Réseau autoroutier de la région grenobloise
- Itinéraire de circulation pour le transport de matières dangereuses en transit

# PROPOSITION D'ITINÉRAIRE DE CIRCULATION POUR LA DESSERTE DES MATIÈRES DANGEREUSES DES PRINCIPAUX INDUSTRIELS GÉNÉRATEURS DE FLUX



- Les principaux industriels générateurs de flux
- Réseau autoroutier de la région grenobloise
- Itinéraire de circulation pour la desserte des principaux industriels générateurs de flux

# Propositions pour la suite des travaux à mener

## *Propositions pour les horaires de circulation*

- Mise en place d'une Charte de bonnes pratiques où les signataires, volontaires, s'engageront à respecter des heures de circulation
- Les heures de circulation interdites pourraient être de 7h à 9h et de 16h à 19h.



# Propositions pour la suite des travaux à mener

## *La Charte de bonnes pratiques*

- Préface
- Les principes fondateurs (règles de bonne conduite, respect de la réglementation, des horaires de circulation, de l'environnement et des populations)
- Les engagements des acteurs (chargeurs/expéditeurs/destinataires, transporteurs, pouvoirs publics)
- Les signataires
- Les annexes

# Propositions pour la suite des travaux à mener

## *Propositions pour la suite des actions à mener*

- Travailler sur les itinéraires et horaires de circulation
- Élaborer la Charte de bonnes pratiques
- Approfondir la réflexion sur l'aire multiservices en élaborant un cahier des charges

# Propositions pour la suite des travaux à mener

## Propositions pour la suite des actions à mener (suite)

- Soumettre les propositions aux différents acteurs du territoire
- Suivre l'évolution des travaux sur la nationale 87 et le rond-point du Rondeau
- Élaborer des propositions pour la prise en compte des itinéraires par les gestionnaires d'aide à la conduite (GPS)
- Faire des propositions concrètes quant à l'amélioration de la signalétique TMD

Merci de votre attention